

**APPEL A MANIFESTATION D'INTERET No 005/2017/PROCUREMENT**  
**VISANT LA LOCATION DES MURS POUR LA DECORATION MURALE AVEC**  
**L'IMAGE ET MESSAGE CLE DE LA CAMPAGNE MILD**

**Province du Kongo Central**

**Période de publication : du 20 au 27 novembre 2017**

**PARTIE I : CONTEXTE ET JUSTIFICATION DES OFFRES**

L'Association de Santé Familiale (ASF) est une association sans but lucratif de droit congolais, partenaire de Population Services International (PSI), une Organisation Non Gouvernementale américaine basée à Washington DC.

La République Démocratique du Congo bénéficie présentement du financement du Fonds Mondial dans le NMF pour la lutte contre le paludisme, le VIH et la TB. Par le truchement de l'Association de Santé Familiale (ASF/PSI) et dans le cadre de la prévention du paludisme, le pays organise toute une série des campagnes de distribution des Moustiquaires Imprégnées d'Insecticide à Longue Durée dans toutes les Provinces et dont celle du Kongo Central est planifiée pour cette année 2017.

A cet effet, l'Association de Santé Familiale ayant également à sa charge l'appui à la communication pour ces campagnes, fait usage des plusieurs canaux de communication, dont l'une de canaux est la décoration murale en vue de vulgariser des messages visant l'utilisation effective de la Moustiquaire Imprégnée d'Insecticide à Longue Durée (MILD) dans les ménages.

C'est à ce titre que ce présent avis à manifestation est publié par l'Association de Santé Familiale qui invite tous les propriétaires potentiels des murs visibles et couvrant les sites d'attraction populaire dans la ville de Matadi à manifester leur intérêt à fournir leurs murs pour une « **Décoration Murale avec l'image et message clé de la campagne de distribution gratuite de Moustiquaires Imprégnées d'Insecticide à Longue Durée (MILD)** »

**PARTIE II : PROCÉDURES ET DIRECTIVES RELATIVES À LA PRÉSENTATION DES OFFRES**

1. Les fournisseurs potentiels ne sont aucunement obligés de préparer ou de soumettre une offre en réponse à cet appel à manifestation d'intérêt. S'ils le font, ils assument l'entière responsabilité du risque et des frais. L'Association de Santé Familiale (ASF) n'entend pas rembourser les frais engagés à ces fins ;

2. Probité et déontologie : dans toutes ses démarches de déclaration, l'ASF s'efforce d'être conforme aux normes de déontologie professionnelle les plus élevées. Sa politique considère que la corruption et les pratiques frauduleuses doivent être strictement interdites et ne sont pas

tolérées. En remettant leur offre, les fournisseurs potentiels s'engagent à respecter cette politique et à éviter l'apparence même de la possibilité d'une violation.

3. Les demandes de renseignements relatives à cet appel à manifestation d'intérêt doivent être soumises dans un délai suffisant avant la date limite de présentation des demandes de renseignements pour permettre à l'ASF d'y répondre adéquatement et en détails. Ces demandes doivent être envoyées directement par courriel, à l'adresse [procurement@psicongo.org](mailto:procurement@psicongo.org), **au plus tard le 24 novembre 2017 à 16 heures précises**. L'ASF n'est en aucun cas obligé de prendre connaissance de questions soumises en retard ni d'y répondre.

4. A la fin de cet Appel à manifestation d'intérêt, l'ASF retiendra les fournisseurs qui auront été jugés capables de disposer des murs de bonne qualité, et qui auront satisfait aux critères de pré-sélection. Seuls ces propriétaires de murs seront contactés par une demande de cotation pour la communication de frais de location.

#### **A qui s'adresse cet appel à manifestation d'intérêt?**

5. Cet appel à manifestation d'intérêt s'adresse à tous les propriétaires des murs à Matadi dans la Province du Kongo Central répondant à l'exigence suivante : disposer d'un mur érigé sur l'un des principaux axes de la ville de Matadi mesurant 2 mètres carrés ou plus et susceptible de placer une décoration murale avec l'image et le message clé de la campagne de distribution gratuite des moustiquaires ;

#### **6. Dépôt des dossiers**

Tout propriétaire intéressé par cet appel à manifestation, déposera son dossier à l'intention de Madame le Représentante Provincial du Kongo Central au plus tard le 27 Novembre 2017 à 16 heures avec mention « **AVIS DE LOCATION DES MURS MATADI 2017** » sous pli fermé à la réception du bureau ASF/PSI situé sur N°12, avenue Bamba, Quartier Kinkanda, Commune de Matadi, (Réf. Bureau Division Provincial de la santé, dans l'enceinte de la Clinique), Province du Kongo Central.

Tous les dossiers doivent être remis sous forme écrite, rédigées en français, signées et datées par le propriétaire du mur (l'original doit être signé à la main, les signatures numériques ou électroniques étant rejetées). Les propriétaires des murs doivent utiliser le Formulaire de présentation des dossiers figurant à l'Annexe A de cet appel à manifestation d'intérêt. Le Formulaire doit être rempli au complet et doit être accompagné de tous les documents et renseignements exigés.

Le dossier déposé moyennant un accusé de réception doit contenir :

- Noms du propriétaire ;

- Numéro de téléphone du responsable ;
- Adresse physique du mur ;
- Dimension du mur (largeur et hauteur).

La période couverte par cet avis court du 20 au 27 Novembre 2017 à 16 heures précises (heure de Matadi).

## 7. Examen des dossiers

L'examen des dossiers soumis ainsi que la sélection des propriétaires devant faire partie de la liste restreinte seront faits par un comité d'analyse ad hoc qui sera mis en place par l'ASF.

Cet examen se fera sur une échelle de 50 points, suivant les critères décrits dans le tableau ci-dessous :

### GRILLE DE POINTAGE

<b>Location du mur dans un site populaire ou point d'attraction</b> <i>(par exemple les églises, écoles, stades, grandes artères très fréquentées, grands carrefours, etc)</i>  <i>(20 pts), sinon 0 pt</i>	<b>Mur mesurant au moins 2 m<sup>2</sup> ou plus</b>  <i>(10 pts), sinon 0 pt</i>	<b>Preuve de propriété de la parcelle ou espace mural</b>  <i>(20 pts), sinon 0 pt.</i> <i>La commission se réserve le droit d'apprécier les déclarations ou autres documents présentés par les déclarants en cas de l'absence des preuves de propriété</i>	<b>TOTAL</b>
20	10	20	50

La commission d'analyse classera les fournisseurs suivant le niveau de risque :

- Risque élevé : moins de 20 points
- Risque moyen : entre 20 points et 40 points
- Risque faible : 40 points et plus.

Seuls les propriétaires classés dans la catégorie « risque faible » seront sélectionnés.

Au cours du processus d'analyse des dossiers, l'ASF se réserve le droit de visiter les murs des soumissionnaires, afin de vérifier la véracité de renseignements fournis.

En fonction du nombre de dossiers reçus dans l'ensemble, ou par catégorie de murs, la commission d'analyse se réserve le droit de demander à un propriétaire des informations ou documents importants manquant dans son dossier. Un délai de réponse de 24 heures lui sera accordé à cet effet.

Par ailleurs, la commission se réserve le droit, si elle l'estime nécessaire, de solliciter le dossier d'un propriétaire jugé important pour l'ASF, au cas où ce dernier n'a pas déposé son offre dans le délai.

N.B. : Après cette phase de pré-qualification, l'ASF procédera au lancement de demandes de cotation pour la fixation de prix de location et signature d'un contrat de service avec les propriétaires qui seront qualifiés.

## ANNEXE A à l'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET VISANT

### LA LOCATION DE MURS POUR LA DECORATION

Noms du propriétaire	
Nature du mur	Privée <input type="checkbox"/> Publique <input type="checkbox"/>
Adresse physique du mur	
Personne à contacter en cas de besoin	
N° téléphone	
E-mail	

**1. Dimension du mur (largeur et longueur en mètre) :**

---

**2. Matière de construction du mur (matériaux durable ou en dobe) :**

---

**3. Informations commerciales (cocher la modalité usuelle dans vos pratiques)**

Modalité de paiement	100 % à la commande <input type="checkbox"/>	Acompte à la commande <input type="checkbox"/>
	100% après livraison <input type="checkbox"/>	

Je soussigné (e), certifie que les renseignements fournis ci-dessus sont vrais et corrects. J'autorise l'ASF ou ses Représentants désignés à conduire toute évaluation utile pour vérifier la validité des informations fournies. En cas de changement, les détails vous seront communiqués aussi tôt que possible.

Nom :

Titre :

Signature du propriétaire :

Date :

***N.B. : Tous les renseignements reçus dans le cadre de cette consultation seront traités en toute confidentialité***